

# CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2009 - 20h - Salle Fournier

## COMPTE-RENDU

### Ordre du jour :

Une commune péri-urbaine et

- son PLU,
- ses Logements sociaux,
- son Centre ville,
- ses questions diverses

### 1. **PROJET PAYSAGER :**

*Premier point traité mais ne figurant pas à l'ordre du jour communiqué.*

On a commencé par la présentation du projet de Caroline P. une jeune étudiante en Master I d'Urbanisme : **la création d'un parc verger libre** planté d'espèces locales sur 4000 m<sup>2</sup>, derrière les écoles et sur le parking.-

Cette proposition eut le mérite de délier exceptionnellement toutes les langues et d'opposer coût et intérêt pédagogique ; sécurité des lieux et éducation des jeunes. Ceci dit, cela mit en évidence les clivages (sécurité versus pédagogie, intérêt versus coût, utilité versus agrément...), les différents niveaux de réflexion que Sonia Stebler a habilement utilisé par la suite pour rapprocher le sujet de celui de l'agriculture, sujet encore irritant.

Coût 7620,38 euros TTC sans travaux ni entretien...et des pistes pour se le faire financer par d'autres sources...

Les écoliers seraient mis à contribution (entretien, préservation, cueillette...)

### 2. **LOGEMENTS SOCIAUX :**

On entend enfin un autre discours au sujet de la mixité sociale et de définition du logement pour tous. Il n'y a pas si longtemps ces arguments amenés par les élus d'Agir étaient mis au piloris. Mais dans la bouche du représentant du préfet M. Luc POLLET et repris en écho par Pierre Colin c'est incontestable.

Rappel des obligations des retards et des pénalités.

Affaire garage Palazeski réglée, NIEDER Hôtel, il faut signer à nouveau le permis de construire car il y a un article de modifié.

Nous votons aussi l'exonération de la taxe locale d'équipement, pour tous les bailleurs sociaux, cette taxe revient normalement à la commune. (vote à l'unanimité).

Demande de réunion de travail par Marie-Christine Lopez : 303 logements dont 91 sociaux cela ne s'improvise pas. 2012, c'est maintenant , quel est le projet et le planning , comment organise-t-on la mixité ?(les 30% il faudra «se les faire» jusqu'en 2026)

Pierre Colin propose une réunion de « formation-information » sur le sujet du PLH ? idée retenue par M. Le Maire.

Nous avons aussi fait remarqué qu'autant de documents donnés le soir même c'était un peu lourd ; consulter, écouter et essayer de raisonner devenaient très difficile sur l'instant .En effet nous avons les documents du PADD et ceux du centre ville avec les plans, le financement le soir même du conseil. C'est pour cette raison que Sonia Stebler s'est abstenue lors du vote sur la validation des travaux du centre.

Aujourd'hui la commune est à 23% de réalisation des objectifs de logements sociaux, sans compter le rattrapage des 10 %.

Le vote se fait à l'unanimité.

### 3. **PLU - PADD :**

« Orientations présentées en conseil privé » (M le Maire)

Intervention de Maurice Meunier :

« étude remarquable sur la base d'un diagnostic [...] propositions novatrices et bien adaptées [...] la place de l'agriculture mérite débat [...]

L'atout de Challes est à considérer avec La Ravoire, St Jeoire, St Baldoph : « un environnement exceptionnel, le dernier poumon vert de l'agglo »

« les espaces naturels et agricoles sont à préserver et à valoriser »

## CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2009 - 20h - Salle Fournier

### COMPTE-RENDU

« Il faut réfléchir à une agriculture périurbaine dans une démarche environnementale »

Réfléchir « à l'agriculture de demain »

Réponse de M Le Maire « je ne suis pas le Maire d'une commune agricole »

Il dit attendre le résultat de l'enquête commandée (chèrement à la Chambre d'Agriculture). M. Bonfils, représentant des agriculteurs challésiens n'est même pas présents aux réunions !

Sonia Stebler pose alors la question : « ce verger qui nous séduisait tellement tous dans quelle catégorie le mettez vous ? N'y a t il pas une place pour une certaine agriculture ?

M. Le Maire lance alors :

« TROUVEZ-MOI QUELQU' UN QUI VEUT BIEN FAIRE UN PROJET A CHALLES »

(chiche !)

Michel Arnaud : « Protégez notre environnement » - « ON VA SE LE GARDER ! »

il faut organiser le plateau - protéger le site (plateau de Cornellon) - **préempter les terrains** (c'est la nouvelle idée que M. Le Maire veut faire voter en CM)

#### 4. **CENTRE VILLE :**

en 3 époques de 2010 à 2026

1. 2010-2011 (démolition de l'ancienne école - voirie médiathèque - voirie Béatrice)
2. 2012-2017 (commencement démolition premiers commerces de la rue Pillet)
3. 2018-2026 (logements et logements sociaux...)

Le parking devant la mairie (3 Millions d'euros) ne se fera pas - trop cher (enfin !)

Axe routier Béatrice de Savoie - Atrium validé (un projet ressorti des cartons par Maurice Meunier et accepté).

Le cabinet Babylone va revoir sa copie.

Validation du projet « 3 époques » avec son budget, ses partenaires (Chy Métropole, Conseil Général, Conseil régional...) Unanimité moins une abstention de la part de Sonia Stebler)

#### 5 **QUESTIONS DIVERSES :**

##### ▪ **Tarif cinéma**

A la demande des distributeurs (pourtant les recettes sont en hausse), il est proposé une augmentation du tarif qui passerait à 4,50 euros - 10 entrées à 40 euros - tarif groupe à 3 euros au lieu de 2,80 - écoles = 2 euros

autres tarifs : comme la fête du cinéma, le printemps du cinéma ....= 3,50 euros

tarifs applicables à partir du samedi 4 juillet 2009.

Décisions acceptées à l'unanimité - ces tarifs restant accessibles et très concurrentiels.

La climatisation de la salle a coûté 3 000 euros HT.

##### ▪ **TVA camping**